Fondamentaux du droit du travail (individuel et collectif)

ECTS : 6

Description du contenu de l'enseignement :

Relations individuelles en Droit du travail français

Compétence à acquérir :

Règles de droit du travail relatives à la conclusion, l'exécution, les modification, les ruptures des contrats de travail et des contentieux y afférents

Mode de contrôle des connaissances :

Participation orale, interrogations orales, devoirs , examens écrits

Bibliographie, lectures recommandées :

cours essentiellement à partir des éléments numériques (Code du travail numérique, Légifrance, Service Public), mais possibilité d'avoir recours à un manuel de Droit du travail (aucune préférence si récent)